



Billet du syndic

Il est indispensable qu'en tant que citoyenne et citoyen pulliéran, vous puissiez disposer d'une information fiable concernant votre quotidien tant personnel que solidaire de l'ensemble de la population de notre ville. Le budget 2010, cette année encore, est solide, réaliste et devrait nous permettre de traverser l'année de manière sereine.

Il convient de relever 3 éléments, à savoir:

- L'augmentation de postes, indispensables à la bonne marche de l'administration, renforçant les domaines de l'urbanisme, de la sécurité sociale et de l'informatique;
- L'ajustement du budget d'exploitation afin de rattraper le retard accumulé ces dernières années et respecter les engagements pris au niveau régional notamment;
- La projection des recettes, revues à la baisse par rapport aux comptes 2008, afin de tenir compte de la crise conjoncturelle et des mesures fiscales acceptées par le peuple vaudois.

Après des années difficiles, la Municipalité est confiante et convaincue que les objectifs fixés dans ce budget, en conformité avec les directives adoptées en 2006, permettront à notre ville d'assumer son rôle de ville-centre de l'est-lausannois.

J.-F. Thonney,
Syndic de Pully

Le budget 2010, présenté au Conseil communal le 9 décembre 2009, prévoit un bénéfice de CHF 50'000.00, avec des charges et des revenus de CHF 129.2 mios. Pour la deuxième fois depuis 1995, Pully présente un budget proche de l'équilibre.

Ce résultat positif est imputable aux mesures prises par la Municipalité afin d'assainir les finances communales depuis cinq ans, à une plus faible participation au financement des charges péréquatives, à des recettes fiscales encore élevées et à la vente de propriétés communales.

Le budget 2010 de la Ville de Pully c'est: CHF 129.2 mios de charges, qui sont composées de CHF 56.3 mios de charges maîtrisables, CHF 64.5 mios de charges non maîtrisables et CHF 8.4 mios de charges internes.

Les charges relatives aux *autorités et au personnel* progressent de 2.5% par rapport au budget 2009 et de 6.8 % par rapport aux comptes 2008. Cette progression se justifie notamment par l'augmentation de l'effectif pour renforcer certains secteurs (Urbanisme, Informatique, Sécurité sociale et

Tableau comparatif des charges et des revenus

Eléments	Budget 2010	Budget 2009	Comptes 2008	Comptes 2007
Charges	129'237'925	122'595'885	128'092'192	123'771'366
Revenus	129'286'894	123'084'131	123'043'290	123'517'102
Résultats (- = bénéfice)	-48'969	-488'246	5'048'902	0.00

jeunesse) car l'Administration pulliéranne s'essouffle et les missions augmentent dans de nombreux services. En effet, l'Administration a subi une cure d'amaigrissement drastique ces dernières années. S'il y a bien eu des transferts à l'Etat de Vaud et dans les régionalisations, de véritables coupes ont eu lieu dans nos effectifs. Les *achats de biens, services et marchandises* sont en augmentation de plus de CHF 1.0 mio (+5.3%) par rapport au budget 2009 en raison, notamment, du remplacement nécessaire de plusieurs véhicules (voirie, parcs

et promenades, police, SDIS) et de l'entretien urgent de bâtiments communaux (rénovation d'appartements, travaux de désamiantage). Les *aides et subventions* progressent de près de 9.0% par rapport au budget 2009 et de 19.4% par rapport aux comptes 2008. Ces fortes augmentations proviennent, pour l'essentiel, du coût par habitant pour le maintien à domicile (OMSV), qui passe de CHF 83.00 à CHF 92.00 / personne, ainsi que de la création de nouvelles places d'accueil pour la petite enfance.

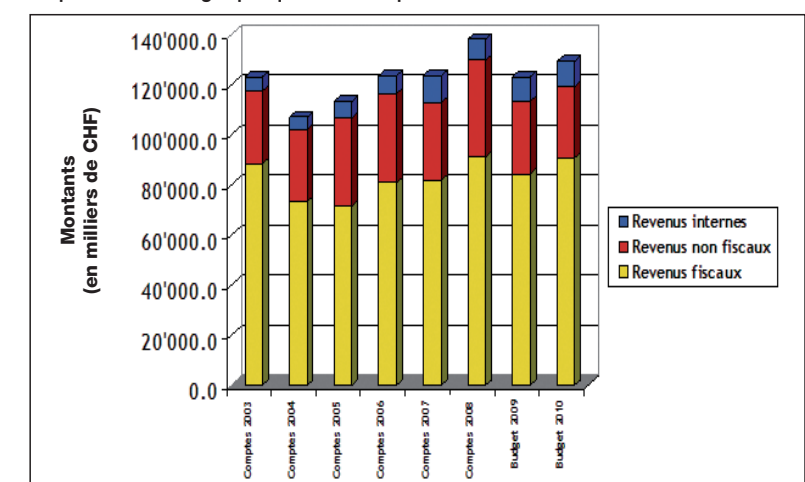
Tableau comparatif des charges

Intitulé	Budget 2010	Budget 2009	Comptes 2008
Autorités et personnel	29'883'700.00	29'161'990.00	27'980'612.00
Biens, services et marchandises	20'814'300.00	19'775'770.00	23'120'473.00
Aides et subventions	5'654'900.00	5'185'817.00	4'735'712.00
Charges maîtrisables	56'352'900.00	54'123'577.00	55'836'797.00
Charges non maîtrisables	64'513'525.00	60'196'718.00	63'260'842.00
Charges internes	8'371'500.00	8'275'590.00	19'263'348.00
TOTAL DES CHARGES	129'237'925.00	122'595'885.00	138'360'987.00

Vous pourrez retrouver le contenu de ces pages sur le site www.pully.ch



Représentation graphique de la répartition des revenus



CHF 129.3 mios de revenus, composés de CHF 90.8 mios de revenus fiscaux, CHF 28.6 mios de revenus non fiscaux et CHF 9.9 mios de revenus internes.

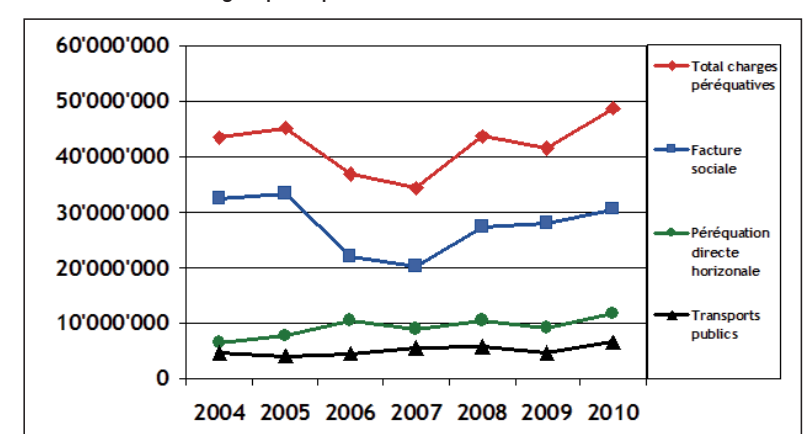
L'évaluation des *recettes fiscales* est difficile dans le cadre de l'élaboration du budget 2010 car, d'une part, basée sur 2008, excellente année en terme de recettes fiscales, et, d'autre part, malgré la crise économique qui sévit, les recettes encaissées sur 2009 ne montrent pas encore de fléchissement.

Globalement, par rapport aux comp-

tes 2008, les recettes fiscales diminuent d'environ CHF 500'000.00 (-0.5%). De plus, par rapport au budget 2009, les recettes fiscales incluses dans le budget 2010 augmentent d'environ CHF 6.6 mios (+7.8%).

Les *revenus non fiscaux* sont en baisse d'environ CHF 500.000.00 (-1.6%) par rapport au budget 2009 et d'environ CHF 9.8 mios (-25.7%) par rapport aux comptes 2008. Cette baisse par rapport à 2008 s'explique par le transfert de la clientèle liée à la vente d'énergie électrique à Romande Energie Commerce SA.

Evolution des charges péréquatives



Avec un budget 2010 légèrement excédentaire de CHF 50'000.00, la **marge d'autofinancement** devrait être positive d'environ CHF 2.0 mios, per-

mettant à notre Commune de financer une partie des investissements de l'année 2010. Par conséquent, la *dette communale consolidée* devrait se situer

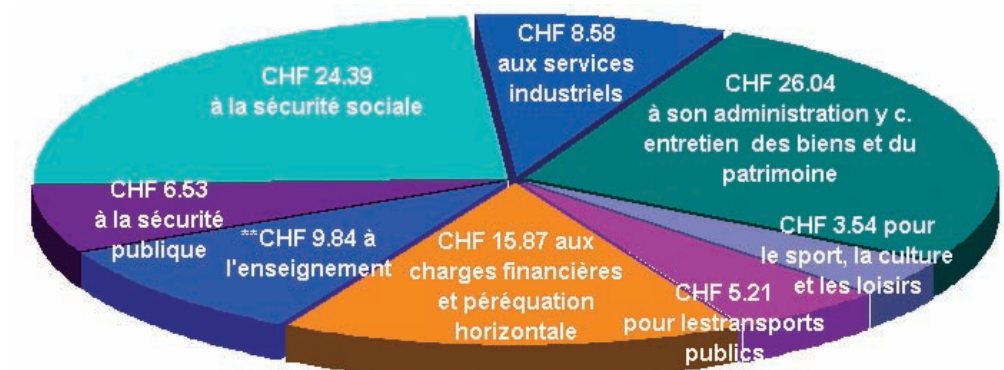
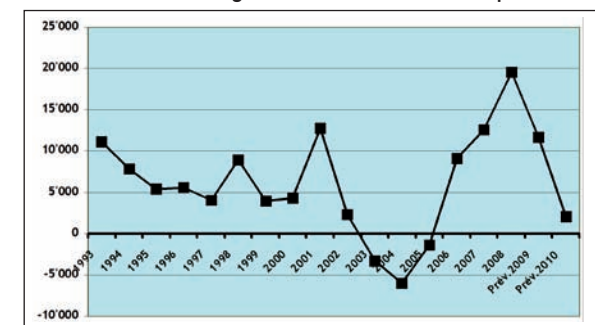
Le total des **charges péréquatives** incluses dans le budget 2010 représente l'équivalent de 40.2 points d'impôts. Ceci signifie que le 58.3% des ressources fiscales sont utilisées pour financer les charges cantonales.

En effet, l'augmentation de la participation à la *facture sociale* est supérieure d'environ CHF 2.6 mios (+9.4%) à celle prévue dans le budget 2009, soit un montant global de CHF 30.6 mios

(25 points d'impôts). De même, la part nette à la *péréquation directe horizontale* est plus élevée de CHF 2.5 mios à celle du budget 2009, en raison d'une forte progression des recettes fiscales lors du bouclage des comptes 2008 et elle passe à CHF 11.6 mios (9.7 points d'impôts). Ainsi le total des charges péréquatives atteindra CHF 42.2 mios après le retour sur péréquation de CHF 4.3 mios.

En 2010, chaque fois que la Ville de Pully dépensera CHF 100.00, elle les consacra à:

Evolution de la marge d'autofinancement depuis 1993



** l'essentiel des coûts est assumé par le Canton

Vous pourrez retrouver le contenu de ces pages sur le site www.pully.ch